

MASTER « MÉTIERS DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE EN PAYS D'OC »

nouveau master pro ouverture septembre 2011

MASTER « MESTIÈRS DE LA CULTURA E DEL PATRIMÒNI EN PAÍS D'ÒC »

Des débouchés nombreux :

- entreprises culturelles
- associations linguistiques, culturelles, éducatives,
- collectivités territoriales et établissements publics
- entreprises visant à la création d'événements
- institutions culturelles à vocation scientifique

Une formation complète, adaptée à la vie professionnelle :

- Communication
- Droit, Gestion
- Histoire culturelle
- Langue occitane (mise à niveau), Langues
- Informatique, Stages en France ou à l'étranger...

UNIVERSITAT
DE TOLOSA
LO MIRALH



<http://w3.letmod.univ-tlse2.fr/occitan>,

rubrique Master

Contact : occitan@univ-tlse2.fr

Secrétariat Master 1 : Cécile Labenère

05 61 50 37 93

labenere@univ-tlse2.fr



Universitat
de Tolosa

CONDITIONS D'INSCRIPTION

M1 : ouverture en septembre 2011

M2 : ouverture en septembre 2012

Pré-requis

- Licences d'occitan (générales Toulouse, Nice, Bordeaux, Montpellier), ou licences avec mineure « occitan » (Pau, Toulouse),
- Licences de lettres, d'histoire, patrimoine, ethnologie, anthropologie, sociologie.
- Réorientations de master *Métiers de la recherche* ou master *Métiers de l'Enseignement* (lettres, occitan, ethnologie, histoire, histoire de l'art..).
- Pour la formation continue : professionnels des collectivités locales ou des institutions culturelles publiques, privées ou associatives de l'ensemble des Pays d'oc (Régions Midi Pyrénées, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Languedoc - Roussillon, Provence, Rhône Alpes (sud).
- A défaut : demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) – au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) – au titre du décret du 26 avril 2002 (VAE)

L'inscription de l'étudiant est précédée par le dépôt d'un dossier que l'étudiant retirera au secrétariat M1 de Lettres.

- 1 lettre de motivation (en langue française pour les étudiants titulaires d'une licence autre que celle d'occitan ou en langue occitane pour les étudiants titulaires d'une licence d'occitan)
- 1 CV (en langue française pour les étudiants titulaires d'une licence autre que celle d'occitan ou en langue occitane pour les étudiants titulaires d'une licence d'occitan)

COMMISSION DE SELECTION DES DOSSIERS

Daniel Lacroix (section 9 CNU) ; *Patrick Sauzet* (section 73 CNU) ; *Joëlle Ginestet* (section 73 CNU) *Jean-Jacques Cubaynes* (Professionnel)

DESCRIPTIF

Semestre 7	ECTS
40 50h Langue et Littérature occitanes	6
40 25h Introduction à la géolinguistique	3
40 25h Histoire et/ou Géographie ou Histoire de l'Art	3
40 50h Fonds documentaires / Musées et collections	6
41 25h Questions de synthèse 1	3
42A 25h Option dont Littérature française	3

42B	25h	Construction d'un projet professionnel	3
42C	25h	LV : Espagnol, Italien, Anglais... ou Option	3
Semestre 8			
45		Stage et/ou mémoire	6
45	50h	Langue occitane et Sociolinguistique	6
45	25h	Histoire et/ou Géographie ou Histoire de l'Art	3
45	25h	Institutions et projets culturels	3
43	25h	Questions de synthèse 2	3
44A	25h	Option dont Littérature française	3
44B	25h	Pratique de la communication orale	3
44C	25h	LV : Espagnol, Italien, Anglais... ou Option	3
Semestre 9			
50	50h	Langue occitane et Paléographie	6
50	25h	Créations culturelles	3
50	75h	Droit et Gestion de projets	9
51	25h	Questions de synthèse 3 (Langue et patrimoine immatériel)	3
52A	25h	Option dont Contacts avec les médias	3
52B	25h	Utilisation de l'informatique pour un projet personnel	3
52C	25h	LV : Espagnol, Italien, Anglais... ou Option	3
Semestre 10			
55		Stage en France ou à l'étranger + mémoire de stage	30

Heures étudiants : M1, 500 h - M2, 500 h

Total crédits ECTS : M1 : 60 ECTS + M2 : 60 ECTS

EVALUATION : CONTRÔLE CONTINU et EXAMEN

Deux jurys valident les compétences théoriques et scientifiques (mémoires) et/ou les compétences à partir d'études de projets mis en œuvre dans les collectivités, entreprises et associations (stage et/ou mémoire en 1ère année de formation - stage obligatoire en 2nde année de formation).

Un Conseil semestriel du Comité de Suivi composé d'universitaires et de professionnels examine la validation des acquis effectuée par les jurys de validation de fin de 1ère année et de fin de 2nde année (acquisitions théoriques et scientifiques et conduites de projets). Le Comité de Suivi contrôle la qualité de la formation et conseille de nouvelles voies de formation en cas d'échec des étudiants à la fin de la 1ère année.

<p>JURY D’EVALUATION DE FIN DE STAGE ET/OU MEMOIRE – M1</p> <p><i>Daniel Lacroix</i> (section 9) Président</p> <p><i>Fanny Népote</i> (section 9)</p> <p><i>Jacques Gourc</i> (section 73)</p> <p><i>Joëlle Ginestet</i> (section 73)</p> <p><i>Sébastien Pugin</i>, Institut d’Etudes Occitanes Régional (Professionnel)</p>	<p>JURY D’EVALUATION DE FIN DE STRAGE ET/OU MEMOIRE – M2</p> <p><i>Patrick Sauzet</i> (section 73) Président</p> <p><i>Jean-François Courouau</i> (section 73)</p> <p><i>Florence Bouchet</i> (section 9)</p> <p><i>Christian-Charles Bedel</i>, Institut Occitan d’Avairon, directeur Opération <i>Al Canton</i> (Professionnel)</p>
---	---

<p>JURY DE PASSAGE M1-M2</p> <p><i>Daniel Lacroix</i> (section 9) <u>Président</u></p> <p><i>Fanny Népote</i> (section 9)</p> <p><i>Jacques Gourc</i> (section 73)</p> <p><i>Joëlle Ginestet</i> (section 73)</p> <p><i>Jean Moreu</i>, Institut d’Etudes Occitanes National (Professionnel)</p>	<p>JURY DE FIN DE M2</p> <p><i>Patrick Sauzet</i> (section 73) <u>Président</u></p> <p><i>Jean-François Courouau</i> (section 73)</p> <p><i>Florence Bouchet</i> (section 9)</p> <p>Jean-Jacques Cubaynes, Festival Déodat de Séverac (Professionnel)</p>
--	---